

Avis de convocation  
4e réunion du Conseil d'établissement - École secondaire Saint-Henri  
Le jeudi 21 mai à 16h (rencontre virtuelle par Zoom)

---

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Prise de présences et quorum

Malheureusement, nous n'avons pas quorum. La direction prendra les décisions nécessaires pour maintenir le bon fonctionnement de l'école.

Voici la liste de présence :

Parents présents : Karine Maisonneuve et Yvon Savoie

Personnel : Michel Roy, directeur de l'école / Andrée Cadieux, éducatrice spécialisée / Annie Coutu, enseignante en mathématique pour le 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> secondaire / Christine Goindin, psychoéducatrice / Alexandra Rivard, enseignante

2. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de la séance via la plateforme Zoom à 16h07.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Puisque nous n'avons pas quorum, nous ne pouvons pas adopter l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 février 2020

Dû à l'absence de la secrétaire du CÉ, Mme Karina Sanchez, la lecture et l'adoption du dernier procès-verbal sera reportée à la prochaine rencontre avant la fin de l'année scolaire.

5. Suivi du procès-verbal du 10 février 2020

Le suivi est aussi reporté à la prochaine rencontre.

6. Points d'information

6.1 État de la situation COVID-19

La direction et le personnel suivent les recommandations du gouvernement. Il y a encore beaucoup d'inconnu. Pour le moment, l'école demeurera fermée jusqu'à la prochaine rentrée scolaire en 2020. Le ministère et la CSDM planche sur deux options; une rentrée à temps partielle et/ou l'enseignement à distance. Le temps plein n'est pas trop envisageable pour le moment car l'école ne peut assurer la distanciation sociale prescrite (2 mètres).

D'ici la fin de l'année, la direction et le personnel essaie d'attirer la participation des élèves en situation critique (moyenne de 50 à 59) car c'est dernier ont la possibilité de se racheter et d'améliorer leurs résultats scolaires.

Il est à noter qu'il n'y aura pas de bal des finissants vu la pandémie qui sévit à Montréal. La direction, le personnel et le CÉ tiennent à souligner l'événement autrement afin d'offrir de beaux souvenirs aux finissants (ex. haie d'honneur). M. Savoie, président du CÉ suggère d'offrir 4 bourses de 100\$ (provenant du budget alloué au CÉ) à des élèves méritants et qui poursuivront leurs études post-secondaire ou formation professionnelle.

6.2 Présentation et adoption du calendrier scolaire 2020-2021

M. Roy nous présente le calendrier qui a été revu et approuvé par le personnel de l'école. Par contre, étant donné que nous n'avons pas quorum, l'adoption de ce calendrier sera reportée à la prochaine rencontre du CÉ.

7. Points d'approbation

7.1 Fournitures scolaires 20-21

Le CÉ revoit les documents énumérant la liste des fournitures scolaires pour l'année 2020-2021. Ce document a aussi été présenté et revu par le personnel enseignant. Il y a eu quelques petites modifications mais les documents sont similaires à l'année dernière.

## 7.2 Frais aux parents 20-21

La moyenne des frais aux parents se situe autour de 130 à 140\$.

## 7.3 Cahiers d'exercices 20-21

# 8. Rapport des représentants

## 8.1 Personne déléguée au comité de parents

Mme Maisonneuve n'a pas manqué une rencontre du CP. Les dernières rencontres ont porté sur la délimitation des cinq districts pour désigner les parents siégeant sur le futur CA du centre de services, la mise en œuvre de la loi 40, la rencontre avec M. Robert Gendron, DG de la CSDM et comment procéder aux rencontres du Comité de parent et au Conseil d'établissement avec les outils informatiques.

## 8.2 Personnel enseignant, professionnel et de soutien

Mme Goindin rappelle le maintien de l'offre et services aux parents et élèves de l'école St-Henri. Elle note que les élèves et les parents sont anxieux pendant cette pandémie et qu'il faut tenter de rejoindre le plus de gens en situation précaire. Les détails de l'offre de services et des organismes œuvrant dans le domaine (ex. Tel-Jeunes, CLSC) ont été communiqués aux parents par courriel et les informations sont aussi disponibles sur le site web de l'école.

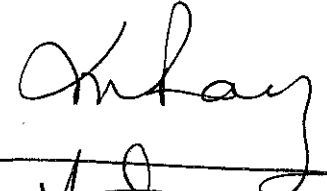
En ce qui concerne l'offre de matériel informatique aux élèves, la direction doit être avisée de tout besoin afin d'en faire la requête à la CSDM. M. Savoie souligne aussi la possibilité de d'allouer un certain montant du budget afin que l'école puisse doter les élèves de nouveau matériel informatique. Mme Maisonneuve demande aussi que des recommandations concernant le matériel et les coordonnées d'organismes produisant du matériel informatique soient fournies aux parents désireux d'obtenir un matériel adéquat à leurs enfants. Ces informations seraient pertinentes à mettre sur le site web.

# 9. Points divers

Il n'y a pas de points divers à discuter.

# 10. Levée de l'assemblée

La levée a lieu à 16 :50.

Michel Ray, directeur:   
Yvan Savoie, président: 